

## Recherche Ministre de l'environnement inoxydable au temps Christian de Perthuis<sup>1</sup>

Quinze mois et onze jours : une belle capacité de résistance pour un ministre de l'environnement ! Au démarrage des deux derniers quinquennats, les prédécesseurs de Nicolas Hulot avaient tenu quatre semaines. Après quinze mois à Matignon, Jean-Marc Ayrault en était à son troisième ministre. Bravo à Nicolas Hulot d'avoir tenu si longtemps et longue vie au prochain arrivant.

Si le poste est éminemment éjectable, c'est que son titulaire est régulièrement en porte à faux avec la plupart de ses collègues qui traitent les dossiers les yeux rivés sur les chiffres du chômage, de l'inflation et du pouvoir d'achat, ou encore du rythme de la production industrielle ou du PIB. Or, la plupart du temps, lorsque ces indicateurs virent au vert, l'activité redémarre et avec elle nos atteintes à l'environnement. Comme ce sont ces chiffres qui priment dans la décision publique, le dernier recours du ministre de l'environnement est de démissionner (ou de piquer un coup de gueule suffisamment fort pour « être démissionné »).

Pour sortir de ce dilemme permanent, il faut rapprocher la performance économique de la performance environnementale. Pour y parvenir, le ministre dispose de trois familles d'outils : la réglementation, les instruments économiques et financiers, l'information des citoyens. Balayons rapidement les principaux enjeux pour le nouvel arrivant.

Le contexte général est très défavorable à la multiplication des normes et réglementations. Or il faut des normes en matière environnementale, notamment pour réduire les risques sanitaires liés aux matières dangereuses et orienter les investissements vers le vert. Il faut donc relégitimer la norme. La bonne stratégie consiste à élaborer moins de normes en les rendant plus prévisibles à long terme et plus compréhensibles pour les utilisateurs. Prenons le cas de l'industrie du bâtiment, l'un des grands pourvoyeurs d'emplois du pays. Le Grenelle de l'environnement a ouvert la voie pour la construction de logements neufs, mais il reste beaucoup à faire pour l'ancien et le non résidentiel. C'est un domaine où un jeu de normes est susceptible de générer beaucoup d'économies d'énergie, plus de confort et pas mal d'emplois. Il sera d'autant plus facile à mettre en œuvre que les normes seront rattachées à de bonnes incitations économiques, par exemple un bonus-malus sur les transactions immobilières que souhaitait mettre en œuvre le ministre sortant.

Les incitations économiques et financières sont devenues l'un des enjeux les plus cruciaux de la fonction. Elles concernent au premier chef la fiscalité environnementale. Prenons deux exemples : le climat et l'économie circulaire.

Tant que les prix des biens et services échangés n'incorporent pas les dommages associés au réchauffement climatique, il y a une discordance entre performance économique et performance climatique. C'est pourquoi la modeste reprise de l'économie a dopé les émissions de CO<sub>2</sub> ces deux dernières années. La fiscalité carbone a pour objet de réduire cette discordance. De sérieux progrès ont été impulsés par le ministre sortant, avec l'accélération de la trajectoire carbone adoptée par la loi de finances 2018<sup>1</sup>. Malheureusement il subsiste de gros trous dans la raquette : les exemptions créatrices de distorsions qu'il faudra bien un jour traiter de front avec les professions concernées. Autre chantier inachevé : celui des compensations monétaires destinées à corriger le caractère anti-redistributif de la taxe carbone. Dans sa forme actuelle, le chèque énergie est un bon d'achat,

---

<sup>1</sup> Professeur à l'Université Paris-Dauphine, fondateur de la Chaire Economie du Climat

subventionnant parfois les énergies fossiles. Il n'est pas à la hauteur de l'enjeu, il est vrai politiquement assez épineux : comment rendre, sinon populaire, du moins acceptable une taxe qu'on veut faire augmenter dans le temps ?

Quant à l'économie circulaire, on est encore largement dans le déclamatoire, avec peu d'instruments permettant de rentabiliser à grande échelle les boucles de recyclage et de reproduction de la ressource. Il existe un instrument très efficace pour y contribuer : la taxation des mises en décharge ultime. Comparé aux régimes prévalant dans les pays d'Europe les plus avancés, notre dispositif national est un véritable panier percé avec des taux anormalement bas. Un chantier prioritaire pour le nouvel arrivant !

Deux mots en guise de conclusion sur l'information du citoyen. La conviction et la capacité de communication de Nicolas Hulot étaient un atout majeur qui a pleinement joué pour Notre Dame des Landes : un dossier explosif qu'ont trainé pendant des décennies les gouvernements successifs en reportant sur les suivants la responsabilité de la décision. C'est un grand service que d'avoir su le régler. En matière climatique, il subsiste en revanche un flou artistique sur l'objectif de « neutralité carbone » adopté sans véritable concertation des citoyens. Ces derniers ont du mal à s'y retrouver. Si on veut obtenir leur adhésion pour atteindre les objectifs climatiques du pays, Il y a un gros travail de communication à lancer : avis au prochain ministre !

---

<sup>i</sup> [Taxe carbone : quels impacts sur le porte-monnaie ?](#) The Conversation du 9 janvier 2018.